

Communiqué de presse - 26/06/2026

Centre Thérapeutique et de Recherche de Nonette : Delphine Lingemann demande des clarifications à l'ARS

Ce jeudi 25 juin au matin, **Delphine Lingemann, députée du Puy-de-Dôme**, a rencontré la direction du Centre Thérapeutique et de Recherche (CTR) de Nonette, la présidente de l'association gestionnaire ainsi que les représentants du personnel afin d'entendre leurs préoccupations à la suite de l'annonce de la mise sous administration provisoire de l'Institut Médico-Éducatif (IME) et de l'Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM), envisagée pour une durée de six mois.

Au cours de cet échange, les représentants de l'établissement ont rappelé les nombreuses évolutions engagées depuis l'inspection menée en 2025, ainsi que la spécificité du CTR, qui accueille une cinquantaine d'enfants et d'adultes présentant des situations particulièrement complexes, souvent orientés faute de solution adaptée dans d'autres structures.

À l'issue de ces échanges, Delphine Lingemann a pris immédiatement contact avec la direction départementale de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes. Elle lui a également adressé un courrier afin d'obtenir des explications sur les motifs ayant conduit à envisager la nomination d'un administrateur provisoire, ainsi que sur les modalités de mise en œuvre de cette décision.

Dans ce contexte, elle indique avoir engagé un dialogue avec l'ensemble des parties prenantes afin de pouvoir accompagner au mieux les équipes et les familles.

« Mon rôle n'est pas de me substituer aux autorités compétentes ni de préjuger du fond de ce dossier. En revanche, il est de ma responsabilité de m'assurer que les décisions prises sont pleinement comprises et que les familles, les résidents et les professionnels disposent des explications nécessaires. Mon objectif premier est d'assurer la pérennité de cet établissement en tenant compte des adaptations nécessaires », souligne la députée.